



### Plan d'accès

- Prendre la D607 entre Dordives et Souppes-sur-Loing,
- à proximité d'un grand entrepôt, suivre la direction de l'Abbaye de Cercanceaux,
- passer un passage à niveau,
- suivre Abbaye de Cercanceaux et stationnement parking.

Conseil général de Seine-et-Marne  
 Direction de l'eau et de l'environnement  
 145, Quai Voltaire  
 77190 Dammarie-lès-Lys  
 Tél. : 01 64 14 76 12  
[www.seine-et-marne.fr](http://www.seine-et-marne.fr)

Conservatoire du patrimoine naturel  
 de la région Centre  
 30, rue de la Bretonnerie  
 45000 Orléans  
 Tél. : 02 38 77 02 72  
<http://cahiersnaturalistes.free.fr/cpnrc>

Office de Tourisme de Souppes-sur-Loing  
 67 avenue du Maréchal Leclerc  
 77460 Souppes-sur-Loing  
 Tél. : 01 60 55 07 38  
 Fax : 01 64 28 19 22  
[officetourisme@souppes.net](mailto:officetourisme@souppes.net)  
[www.souppes.net](http://www.souppes.net)



Conseil général de Seine-et-Marne - Direction de la communication - Photos : Conservatoire du Patrimoine Naturel Centre / T. Gravrand, Conseil général de Seine-et-Marne / M. Vergnot

CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE ET MARNE

ESPACES NATURELS SENSIBLES

# À la découverte des milieux humides de Cercanceaux





**Vincent Éblé**  
Président  
du Conseil général  
de Seine-et-Marne

## Des espaces pour préserver et découvrir la biodiversité

Attentifs à la protection de l'environnement, le Conseil général de Seine-et-Marne et le Conseil général du Loiret conduisent une politique de préservation et de valorisation des espaces naturels sensibles. Celle-ci se traduit par l'acquisition, l'aménagement et la gestion de sites garantissant ainsi la sauvegarde de la faune, de la flore et de leurs habitats. Cette démarche assure en outre la mise à disposition au public d'espaces de promenade et de découverte de la nature francilienne.



**Jean Dey**  
1<sup>er</sup> Vice-Président  
chargé de  
l'aménagement durable  
et de l'environnement

Alors que la moitié des zones humides naturelles a disparu en France ces trente dernières années, il apparaissait indispensable de réhabiliter le « marais de Cercanceaux », de valeur écologique remarquable.



**Frédéric Néraud**  
Maire de Dordives,  
Conseiller général  
du Loiret

Le Département de Seine-et-Marne, en partenariat avec l'Agence de l'eau Seine-Normandie, et le Conseil général du Loiret, en concertation avec les communes de Souppes-sur-Loing, de Dordives et le Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre, a mené des travaux de restauration du marais et d'aménagement du site.

Aujourd'hui accessible au public, il offre une promenade de pleine nature de plus de 5,5 km à travers une mosaïque de milieux humides : marais, ru, étangs, rivière, prairie, mare...



**Pierre Babut**  
Maire de  
Souppes-sur-Loing

**Très bonne balade à tous !**

Situé au cœur de la vallée du Loing, le site de Cercanceaux rassemble autour de l'abbaye, deux espaces naturels sensibles : « le marais de Cercanceaux » de plus de 29 hectares en Seine-et-Marne et « la sablière de Cercanceaux » de 100 hectares dans le département du Loiret. Le Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre, la commune de Dordives et la Direction de l'Eau et de l'Environnement du Conseil général de Seine-et-Marne ont travaillé ensemble pour redonner vie à cette zone humide.

## L'activité humaine a marqué l'évolution du site au fil des siècles

**En 1181,** des moines Cisterciens venant de la Cour Dieu en forêt d'Orléans fondent l'abbaye Sainte-Marie de Cercanceaux. Pour cela, ils déboisent, défrichent, creusent des canaux pour assainir ce marécage et utilisent la force motrice de l'eau pour faire tourner un moulin à grains.

**En 1792,** l'abbaye sera saisie puis vendue comme bien national. Une fabrique de papier y sera installée jusqu'en 1926, des moulins à usage divers et une forge. En 1956, l'abbaye produisait du chanvre lineux utilisé pour la réalisation de cordages.

**Depuis le début du 20<sup>e</sup> siècle,** et plus particulièrement à partir des années soixante, les propriétaires forestiers plantent des peupliers pour rentabiliser ce fond de vallée humide délaissé par les

activités pastorales traditionnelles (pâturage, coupe des roseaux, etc.). A la fin du 20<sup>e</sup> siècle (de 1980 à 1998), la société Lafarge Granulats exploite les sablières, les syndicats d'aménagement du Betz et du Loing rectifient les cours d'eau et la société des Autoroutes Paris Rhin Rhône y installe l'A77.

Toutes ces actions anthropiques ont perturbé peu à peu l'équilibre naturel des prairies humides et du marais. Les écoulements hydrauliques ont été modifiés, le niveau de la nappe abaissé et certains processus comme la tourbification ont ainsi été stoppés. Ces transformations du site ont conduit à une perte de diversité écologique. Les saules cendrés et les frênes ont colonisé les espaces marécageux composant un boisement moins riche et varié que la prairie humide originelle.

## Une zone humide rare et exceptionnelle entre Île-de-France et Région Centre

La principale caractéristique du marais de Cercanceaux est d'être un **marais tourbeux**. La tourbe se caractérise par une accumulation de résidus de végétaux peu décomposés. La tourbière assure deux fonctions :

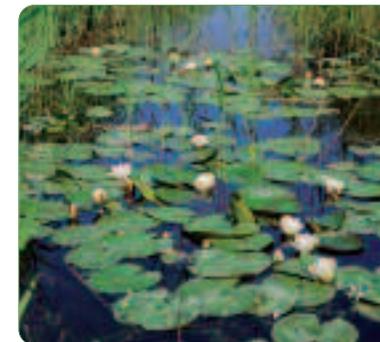
**La rétention d'eau**, la tourbière est une énorme éponge qui absorbe le trop plein d'eau et le restitue après l'avoir purifié au passage.

**L'épuration naturelle** par un phénomène d'élimination des nitrates, du phosphore et autres substances chimiques.

**Les prairies humides**, situées aux abords des cours d'eau, ont souvent disparu au profit des peupleraies ou des sablières. Elles permettent principalement le stockage et l'épuration des eaux de crue ainsi que la recharge des nappes phréatiques. Par ailleurs, elles constituent des supports de

pontes pour les poissons fréquentant le cours d'eau, comme le brochet par exemple.

**Les mares** ont le plus souvent été créées par l'homme. Elles font partie du paysage rural traditionnel et permettent entre autres la régulation du ruissellement des eaux de pluie. De plus, elles constituent des réserves biologiques pour la faune (amphibiens, libellules...) et la flore (joncs, nénuphars...) aquatiques.



Nénuphars

L'intérêt écologique majeur du site de Cercanceaux, installé dans la basse vallée du Loing, réside dans la diversité des milieux humides : étangs, ru et rivière, prairies, mare et marais... Chacun d'entre eux constitue un habitat pour une flore et une faune particulières offrant ainsi une biodiversité remarquable. Les prairies humides, les mares et les marais sont des milieux en voie de disparition qu'il convient de restaurer pour sauvegarder le patrimoine écologique.

## Aménagement et gestion du site

### Les travaux de restauration écologique

Afin de stopper l'assèchement de ces habitats humides et leur redonner vie, d'importants travaux ont été engagés pour rétablir les conditions hydriques et écologiques nécessaires : coupe des peupliers et des saules, broyage de la roselière, adoucissement des berges de la mare et de l'étang « la sablière de Cercanceaux »...

### Un mode de gestion respectueux de l'environnement

Le destin naturel des milieux ouverts humides (marais, prairie...) est de laisser place à un milieu plus homogène et sec, du fait de la végétation (hautes herbes, buissons, arbustes) qui s'y installe et qui finit par l'envahir ou le combler. Pour conserver aux marais et prairies de Cercanceaux leur caractère particulier, il était nécessaire de



Roselière avant travaux

prévoir un minimum d'intervention et d'entretien. Pour cela, Le Conseil général de Seine-et-Marne et le Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre ont choisi des modes de gestion adaptés aux milieux et espèces : fauche de fin



Saule têtard

d'été avec exportation des produits de coupe des zones marécageuses et installation d'un pâturage sur les prairies humides retrouvées après la coupe des peupliers et aux abords de la Sablière.

### l'accueil du public

Un certain nombre d'aménagements a été réalisé afin d'accueillir le public sur ces espaces naturels sensibles : réhabilitation d'aires de stationnement, mise en place d'un parcours pédestre en bois au-dessus de la partie marécageuse, rétablissement des chemins, installation de trois passerelles pour assurer les continuités de cheminement, de bancs et mise en place d'une signalétique adaptée.



Parcours pedestre en bois

**À partir d'un parcours pédestre d'environ 5,5 Km, le visiteur peut découvrir le patrimoine faunistique et floristique propre à chaque milieu : marais, étang, cours d'eau, prairie humide et mare.**

## La découverte du site au fil de l'eau

### Le marais tourbeux

Occupé principalement par une roselière de *Phragmites australis*, le marais est limité sur sa partie Nord-Ouest par des boisements marécageux de saules cendrés, de frênes communs, d'aulnes glutineux et des bosquets de viorne aubier, sureau noir, cornouiller sanguin ou clématite vigne blanche. D'autres espèces comme la menthe aquatique (*Mentha aquatica*), le circe des marais (*Circium palustre*), l'eupatoire chanvrine



Roseaux

(*Eupatorium cannabinum*), la glycérie (*Glyceria maxima*), le phalaris (*Phalaris arundinacea*) et la massette (*Typha latifolia*) accompagnent le roseau.



Menthe aquatique

Les fossés, sillonnant ce marais, hébergent des espèces aquatiques telles l'ache faux-cresson (*Apium nodiflorum*), la callitriche (*Callitriche*), l'élodée du Canada (*Elodea canadensis*) ou des espèces remar-

quables comme l'hottonie des marais (*Hottonia palustris*) et la Fougère des marais (*Thelypteris palustris*).



Hottonie des marais



Fougère des marais

La richesse faunistique du marais est principalement liée à la diversité des milieux : parties en eau, zones de friche, arbustes. Le marais est un réservoir de vie unique qui abrite insectes (libellules, sauterelles,...), mammifères (sangliers,...), oiseaux (Râle d'eau, Bruant des roseaux,...) mais aussi des amphibiens comme les grenouilles vertes...

### Les étangs

Issu de l'exploitation des graviers, le parcours permet de découvrir **la sablière de Cercanceaux** : ce plan d'eau, issu d'une activité d'extraction de granulats qui a pris fin en 1999, couvre une surface de 35 ha environ. Il est relativement profond (3 mètres en moyenne). Afin de favoriser le retour de la faune et de la flore, des travaux ont été réalisés par Lafarge Granulats puis le Conservatoire : recréation de berges au contour irrégulier, décapage et reprofilage en pente douce et apport de terre végétale afin de favoriser une colonisation rapide par les plantes, création d'îles.



La sablière de cercanceaux

**L'étang des Varennes** : propriété de la commune de Souppes-sur-Loing, il permet la pratique de la pêche toute l'année sur ses berges dans le respect de la réglementation en vigueur pour les eaux libres. (*être en possession d'une carte de pêche de l'association agréée de pêche et des milieux aquatiques APPMA locale et d'une carte de pêche communale*).



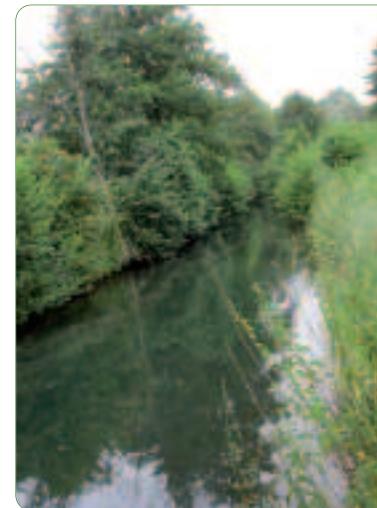
L'étang des Varennes

### Les cours d'eau

La randonnée permet de longer successivement :

**Le ru des Moines** : ce ru est « perché » c'est à dire qu'il ne coule pas dans son thalweg (zone la plus basse de la vallée). Il a été creusé par les moines cisterciens au 12<sup>e</sup> siècle pour créer un dénivelé de près de 3,60 m à l'entrée de l'abbaye de Cercanceaux et permettre le fonctionnement de ses ouvrages. Il est alimenté par dérivation des eaux du Betz, en aval de la commune de Dordives, et son niveau est régulé par un clapet.

C'est une rivière de 1<sup>ère</sup> catégorie piscicole qui permet la vie des truites, vairons, chabots... la pêche y est réglementée et débute régulièrement le 4<sup>ème</sup> samedi de mars sauf dérogation départementale (Renseignements auprès de la Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique). Le chemin qui longe le ru des Moines permet d'observer les prairies pâturées ainsi que la ripisylve (cordon boisé sur la



Le ru des moines

berge) composée essentiellement d'aunes dont le système racinaire tapissant protège les berges.

**La rivière du Loing** de 166 Km de long conflue avec la Seine à Saint-Mammès. Elle reçoit de nombreux affluents dont le Betz en rive droite et le Fusain en rive gauche. Les confluences de ces cours d'eau avec le Loing sont visibles sur le parcours. Le Loing sortant de son lit, lors des crues d'hiver (de

décembre à avril), il convient de rester prudent sur ses berges.

**Le Loing** est un cours d'eau de 2<sup>ème</sup> catégorie piscicole, de qualité d'eau moyenne, qui permet la vie des brèmes, carpes, perches, brochets... Les pêcheurs titulaires d'une carte de l'APPMA locale sont admis sur les berges du Loing toute l'année sauf pendant la période de frai du brochet (*de fin janvier à mi avril en fonction de la réglementation en vigueur pour les eaux libres de 2<sup>ème</sup> catégorie*).



Le Loing

## Les prairies humides

Ces milieux sont visibles sur le parcours **en berge de la Sablière de Cercanceaux**, on peut les traverser et constater les différentes hauteurs de végétation selon le mode de gestion employé. Des mares ont également été recréées au sein des prairies pour introduire une source de diversité supplémentaire, **face à l'abbaye Sainte-Marie de Cercanceaux** sur l'espace précédemment occupé par une peupleraie et longé par un platelage en bois de robinier faux acacia.

Pour garantir une gestion respectueuse du milieu et limiter l'embroussaillage naturel, un entretien par pâturage extensif a été préféré à un broyage annuel. Le faible effec-



Pâturages sur prairie humide

tif des animaux rustiques leur permet de pâturer toute l'année sans apport extérieur de compléments alimentaires. Ces animaux sont résistants aux conditions climatiques et adaptés aux sols marécageux. Ils sont sous la surveillance de leur propriétaire.

La flore de ces prairies tourbeuses est essentiellement composée de joncs, carex, menthe aquatique... Mais aussi d'espèces plus rares comme la Fougère des marais ou l'Orchis à deux feuilles.

La Fougère des marais (*Thelypteris palustris*) est une espèce protégée en Île-de-France. Elle présente une tige ronde et des feuilles dont les lobes ne sont pas dentés.

## La mare

Créée en 1986 pour récupérer les eaux pluviales de la D607, cette mare d'une superficie voisine de 0,2 ha offrait peu d'intérêts écologiques et paysagers avant les travaux. Son aménagement par le Conseil général de Seine-et-Marne a consisté à en adoucir les berges pour per-

mettre le développement d'une flore aquatique et palustre (iris, joncs, carex, renoncule...) favorable à l'installation d'une faune aquatique et amphibie (libellules, grenouilles...).

La libellule, à l'opposé de la demoiselle, a des ailes en position horizontale au repos. Toutes deux ont une phase larvaire aquatique d'une à cinq années. Elles sont alors de terribles carnassières qui capturent leurs proies en projetant leur lèvres inférieure appelée « masque ».



Libellule



Demoiselle

## Informations pratiques



- 1 Boisements
- 2 Prairies pâturées ou fauchées
- 3 Berges profilées
- 4 Mégaphorbiaie (hautes herbes se développant sur sol humide et riche)
- 5 Sentiers
- i Panneaux d'information
- P Parkings

